

Des économies d'énergie dans les résidences Seine-Ouest Habitat

La rénovation énergétique et la construction écologique sont aujourd'hui des priorités pour les bailleurs, qu'il s'agisse de parcs résidentiels privés ou publics. Dans cette perspective, l'Office travaille tout au long de l'année pour limiter son impact environnemental. Mais comment ? Et pour quels résultats ?



Résidence Arnaudet

La lutte contre le réchauffement climatique est au cœur de la démarche de votre Office : limitation des émissions de carbones, économies de consommations et de charges inhérentes.

Pour répondre aux impératifs en termes de propreté énergétique, l'Office privilégie ainsi les constructions écologiques. Le choix du matériau employé pour les

projets en cours de réalisation, le bois, est fondamental dans cette réflexion.

Mais les économies passent également par un système d'isolation thermique réfléchi, intelligent, en d'autres termes vertueux : panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire des logements, menuiseries extérieures performantes, pompe à chaleur aérothermique...

L'exemple du foyer de 50 chambres en cours de construction rue Arnaudet à Meudon :

Avec ces dispositifs propres, l'étiquette du diagnostic de performance énergétique est classée B, et c'est un nombre important d'émissions de CO2 qui sera ainsi évité : l'équivalent d'une distance de 34 368 km parcourus en voiture. ■

Brèves

Mise en vente d'un pavillon à Meudon

Le Conseil d'administration a décidé de mettre en vente prochainement un pavillon rue des Montalets à Meudon d'une surface de 49,6 m². Les personnes intéressées pourront faire une offre et déposer leur dossier de candidature auprès de l'huissier en charge du dossier.

Toutes les informations relatives à la vente seront consultables dans les semaines à venir et communiquées sur le site Internet de l'Office et l'extranet locataire. ■

Infos pratiques : régularisations de charges 2019

Les locataires des résidences hors gestion de copropriété ont reçu avec l'avis d'échéance leurs relevés individuels de régularisation de charges générales et de chauffage pour l'année 2019. Les montants seront quittancés fin juillet 2020.

La régularisation des charges liées à l'entretien des portes et barrières de parking sera réalisée courant juillet. Si vous louez un emplacement de stationnement, vous recevrez donc un avis spécifique tenant compte des provisions de 0,70 cts versées tout au long de l'année 2019. ■

Opération Tranquillité Vacances : le point pour cet été

En votre absence pendant les congés d'été, vous pouvez demander à la Police de surveiller votre domicile grâce au passage ré-



gulier de patrouilles et être prévenu en cas d'incident. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de votre commune de résidence au moins deux jours avant votre départ. ■

Réservez une salle d'Amicales : mode d'emploi

Pour en bénéficier, vous devez formuler une demande écrite (mail ou courrier) auprès du service technique en précisant les date et horaires souhaités.

Sous réserve de l'accord de l'Amicale, la réservation sera alors actée par un courrier de confirmation. Une convention de réservation dont vous devrez respecter les modalités pourra également être signée avec l'Amicale des locataires. ■



Ensemble

La lettre d'information des locataires

Édition Meudon • Juillet 2020 / N° 108

André Santini
Président
de l'Office



La crise sanitaire semble s'apaiser, même si la prudence reste de mise, et c'est avec une grande satisfaction que le journal Ensemble reprend son format habituel. Le début de l'été marque une nouvelle période, celle de la pleine reprise de l'activité de Seine-Ouest Habitat : ouverture des bureaux, des loges et des locaux communs dans les résidences. L'ensemble des services de l'Office sont, comme toujours, à votre entière disposition.

Les différents chantiers de construction ou de réhabilitation ont également repris, pour preuve la mise en location de la résidence neuve Bellevue Gallieni de 93 logements à Boulogne-Billancourt le 8 juin dernier portant désormais le nombre de logements gérés par l'Office à 8 005.

Divers projets ont ainsi pu être concrétisés dès le début du mois de juin notamment la mise à disposition de 36 parcelles de jardins partagés permettant ainsi aux résidents de bénéficier d'un espace de jardinage au sein de leur résidence. L'aménagement de parcelles individuelles au sein d'espaces verts en milieu urbain favorise le vivre ensemble autour d'un projet commun ainsi que la créativité des locataires qui pourront alors laisser libre court à leur imagination pour organiser l'espace grâce à la diversité des plantations.

L'Office inscrit ainsi ses récentes actions dans un contexte où l'utilisation des énergies renouvelables et la maîtrise des coûts sont de rigueur : emploi de matériaux performants tel que le béton bas-carbone répondants aux dernières normes environnementales, réchauffe de l'eau par système de panneaux solaires, utilisation de véhicules électriques par les collaborateurs de l'Office ou encore installation systématique de bornes de recharges pour les véhicules électriques dans les nouvelles résidences sont autant de mesures concrètes qui démontrent l'investissement de Seine-Ouest Habitat dans une démarche de développement durable.

La dernière régularisation des charges locatives et de chauffage pour l'année 2019 que vous avez reçue récemment témoigne également de l'engagement de tous les services de l'Office aussi bien le service technique, que le service financier ou de la gestion locative pour optimiser le suivi des dépenses tout au long de l'année et vous garantir la bonne gestion des dépenses récupérables et la qualité du service rendu.

Je vous souhaite un bel été.

Actualités

L'Office en reprise active !

À vos côtés pendant les semaines de confinement, Seine-Ouest Habitat vous accompagne aussi après cette période difficile en mettant en place des mesures concrètes. Tour d'horizon.



Un grand remerciement aux gardiens superviseurs, gardiens et agents d'entretien qui ont été présents dans vos résidences pendant toute cette période.

Tout d'abord, par la réouverture des bureaux du siège et des loges depuis le 11 mai dernier pour vous accueillir et répondre à vos demandes techniques et administratives. Les locaux communs, aussi appelées « salles d'Amicales », sont de nouveau disponibles depuis le 18 juin et les réunions des Conseils de Concertation Locative sur site vont pouvoir être de nouveau programmées.

Un soutien aux familles...

Seine-Ouest Habitat a anticipé l'arrêt du chauffage au 23 avril 2020, alors qu'il avait été stoppé le 9 mai en 2019, soit un gain de 15 jours de chauffe qui réduira d'autant les dépenses récupérables l'année prochaine au titre de la régularisation de chauffage 2020.

Pour soutenir les familles touchées financièrement, un dispositif spécifique avait été créé fin mars dernier. À cette occasion,

184 sollicitations d'aide ont été reçues et étudiées avec la plus grande attention par les services Gestion Locative et Accompagnement Social.

Aussi, 51 plans d'apurement et étalement de loyer ont également été accordés. Vous pouvez toujours nous signaler vos difficultés à l'adresse dédiée : solidarite.loyer@seine-ouest-habitat.com

... et pour les commerçants

Pour permettre au mieux de relancer l'économie des commerçants locaux, Seine-Ouest Habitat a également pris des mesures financières exceptionnelles :

- ☞ 9 commerçants ou professionnels sans chiffres d'affaire se sont vu accorder 2 mois de loyers
- ☞ 2 commerçants ou professionnels avec une baisse de plus de 50 % de chiffres d'affaire se sont vu accorder 1 mois de loyer
- ☞ 2 crèches parentales fermées ont bénéficié de 2 mois d'annulation de loyers

Un impayé ?

Les aides pour payer son loyer :

Afin de régulariser votre situation, plusieurs dispositifs existent pour vous venir en aide : en plus de l'aide au logement attribuée par la CAF, vous pouvez faire appel au Fonds de Solidarité pour le Logement du Conseil départemental, au Loca-Pass pour les salariés du secteur privé ou les jeunes de moins de 30 ans ou même constituer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

Pour toute précision contactez le service Cohésion Sociale : 01 46 44 41 90

Autre dispositif spécifique aux factures énergétiques depuis janvier 2018 : le chèque Energie

Le chèque énergie est envoyé automatiquement par voie postale aux personnes éligibles. Cette année, ce sont près de 5,5 millions de ménages qui recevront dans leur boîte aux lettres un chèque pour les aider à payer leurs factures d'énergie de leur logement. Il est d'un montant de 150 € en moyenne. Pour l'utiliser, les bénéficiaires peuvent le présenter à leurs fournisseurs d'énergie en ligne, par courrier ou bien en mains propres, jusqu'au 31 mars 2021. ■

De nouveaux jardins partagés dans les résidences !

36 parcelles ont été mises à disposition des locataires de Seine-Ouest Habitat des résidences ILN Mairie, Bois-Vert et Séverine, le 8 juin dernier. De nouveaux espaces d'échanges et de rencontres entre voisins !



Ce projet, lancé en septembre 2019 en lien avec la Ville d'Issy, s'est fait en plusieurs étapes.

Tout d'abord, l'Office a demandé la réalisation d'analyses de terre afin de garantir des cultures saines.

Ensuite, le projet a été présenté à chacune des Amicales de locataires concernée avec images et simulations à l'appui.

Puis, avec l'accord des Amicales, des travaux d'aménagements ont été engagés dans les résidences avec le souci permanent de ne pas diminuer la surface d'espaces verts globale et de ne pas abattre de grandes haies ou d'arbres.

Des cabanons pour ranger outils et tuyaux d'arrosage ont été aussi mis à la disposition des locataires, avant l'installation prochaine de bacs à compost ou d'un équipement équivalent.

Lieux de rencontres et d'échanges, ces parcelles de jardin vont contribuer à la vie et à l'animation des résidences.

En profitant de ces nouveaux espaces, les résidents deviennent ainsi acteurs de l'aménagement et de l'entretien d'une partie de leur résidence. L'occasion de reprendre contact avec la nature en pratiquant le jardinage, de développer sa créativité et de mobiliser autour d'un projet commun.

« Vous avez désormais la responsabilité de

faire vivre ces nouveaux espaces qui, après ces dernières semaines difficiles, seront un moyen de reprendre contact avec la nature en pratiquant le jardinage, de vous approprier vos lieux de résidence, de développer votre créativité et de vous motiver autour d'un projet commun », a déclaré André Santini.

L'Office espère pouvoir étendre son offre dans les mois à venir dans les résidences éligibles à la réalisation de ce type d'espaces verts.



Jardin partagé Severine



Résidence Severine



Résidence Mairie



Résidence Bois Vert



Fin des travaux de la résidence Villebon

Des travaux ont été entrepris sur les façades de l'immeuble situé au 5/7 rue Gabriele d'Annunzio. Ils sont à présent achevés. Au niveau des 3 à 9 avenue du général de Gaulle, la réfection des espaces verts est à présent terminée.



Résidence Villebon

Chantier de réhabilitation de la résidence de l'Orangerie

L'installation de l'échafaudage a été finalisée et a ainsi permis la reprise des travaux.



Résidence de l'Orangerie

Mise en location de la résidence Bellevue Gallieni à Boulogne-Billancourt

La nouvelle résidence Bellevue Gallieni, située au 186/188, rue Gallieni et 74, rue de Bellevue a été mise en location le 8 juin. Elle est composée de 93 logements, répartis sur quatre bâtiments, d'une crèche de 60 berceaux, de deux commerces (une pharmacie et une brasserie) et de 168 parkings sur deux niveaux.

Elle a été réalisée avec la contribution de l'architecte renommé, Philippe Gazeau.

Certifiée Effinergie + et Habitat et Environnement, la résidence est dotée de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire.

